

« On aurait tort de remettre en cause l'existence des commissions scolaires dans le contexte actuel. »

- Paul Gérin-Lajoie

Montréal, le 17 février 2008 – À quelques jours du Forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires, qui se tiendra les 20 et 21 février prochains, le premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie estime important de faire connaître son opinion sur le rôle et la place stratégiques occupés par les commissions scolaires dans l'histoire et la contribution qu'elles peuvent apporter dans l'avenir au système d'éducation du Québec. « Il ne faut pas que les problèmes qui font actuellement la manchette sur la scène publique nous ramènent à la conclusion simpliste d'abolir les commissions scolaires. On aurait tort de remettre en cause l'existence des commissions scolaires dans le contexte actuel », a affirmé M. Gérin-Lajoie au cours d'une conférence de presse tenue cet après-midi à Montréal.

Rappelant qu'initialement les commissions scolaires avaient été créées pour remettre entre les mains des populations locales la gestion et l'action du Québec en éducation, M. Gérin-Lajoie est catégorique : « Il faut gérer l'éducation de façon plus décentralisée et laisser une plus grande autonomie aux commissions scolaires. »

S'il croit que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport occupe une place importante pour dicter les grands principes généraux, celui qui fut le premier ministre de l'Éducation du Québec précise toutefois que ce sont les commissions scolaires qui devraient décider au quotidien des gestes et des actions à poser en éducation.

Pour M. Gérin-Lajoie, les commissions scolaires sont des institutions importantes qui voient, partout au Québec, à assurer la qualité de l'éducation, offerte aux adultes comme aux jeunes dans les écoles, et qui assurent des services importants comme le transport scolaire, les services éducatifs et la gestion du personnel. Elles participent au développement du Québec en fournissant par exemple une large partie de la main-d'œuvre dont les entreprises ont besoin et en améliorant la qualité de vie des citoyens par divers projets d'ordre social et économique. « En fait, sans les commissions scolaires, les écoles deviendraient des agences gouvernementales soumises à un contrôle éloigné du gouvernement et c'est l'élève qui serait le plus pénalisé par cette situation », croit-il.

Celui qui fut l'un des artisans des profondes mutations apportées au système d'éducation du Québec et qui a fait de la modernisation de ce système l'une des pierres angulaires de la Révolution tranquille estime qu'il faut donc continuer d'affirmer la place stratégique que les commissions scolaires occupent au sein de la société québécoise. « Pour ce faire, les élus scolaires ont tout intérêt à favoriser une communication accrue avec la population et une plus grande transparence dans leurs actions », a-t-il proposé.

L'ex-ministre de la Jeunesse et vice-premier ministre sous le gouvernement de Jean Lesage et président-fondateur de la fondation qui porte son nom a invité la population du Québec à appuyer les commissions scolaires. « Sans la contribution importante des commissions scolaires c'est l'avenir de nos jeunes, au premier plan, qui risque d'être hypothéqué », a-t-il conclu.

- 30 -

Source : Louise Bureau
Fondation Paul-Gérin-Lajoie
Tél. : 514 288-3888, poste 225

Sylvain Sicotte
Directeur des communications
514 288-3888, poste 235